

LE | CITOYEN

Le mercredi 3 janvier 2024 · MÉDIALO

20

10 DOSSIERS ET ENJEUX À SURVEILLER EN

24

ROYAL LEPAGE

LIMOGES & ASSOC.

Agence immobilière
Franchise indépendante et autonome

Jean Limoges, FRI, DA

Courtier immobilier agréé

819 763-7043

COMMENCEZ LA NOUVELLE ANNÉE AVEC UNE MAISON NEUVE OU RÉCENTE



2358, RUE MONTROSE, R-N

Jumelé 2 belles chambres, vaste cuisine, aires ouvertes, garantie 5 ans et isolation Blizzard.



2357, RUE MONTROSE R-N

Superbe jumelé avec mezzanine, 2 chambres ou 3 au besoin, aucun voisin arrière, disponible rapidement.



2512, AV. DE CAPELLA R-N

Unique, 7 chambres, 2 salles bain, 1 salle d'eau, garage intérieur, conçue pour la famille, à voir.

Pour plus
d'information



ACTIVITÉS

BAINS LIBRES

HORAIRE D'HIVER



Piscine du pavillon La Forêt

(en vigueur du 3 janvier au 30 mars 2024)

Bain familial

Jeudi	18 h 30 à 19 h 45
Samedi	13 h à 14 h 20
Dimanche	15 h à 16 h 20

Bain adulte (3 couloirs de nage, réservé aux 16 ans et plus)

Mardi	20 h à 21 h 20
-------	----------------

Bain longueurs (6 couloirs de nage)

Mardi	18 h 30 à 19 h 50
Mercredi	6 h 30 à 7 h 35
Jeudi	20 h à 21 h 20

OUVERTURE PATINOIRES EXTÉRIEURES



► Consultez l'état
des patinoires

WWW.AMOS.QUEBEC/PATINOIRES



OFFRE D'EMPLOI



DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Pour plus d'information
ou pour postuler :

amos.quebec/emplois



BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE SANS FRAIS DE RETARD



La Ville d'Amos est heureuse d'annoncer l'élimination des frais de retard à la bibliothèque municipale à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'amnistie des frais de retard s'inscrit dans la volonté de la Ville de supprimer les obstacles économiques entravant l'accès aux ressources et services de la bibliothèque.

Les frais de retard déjà inscrits aux dossiers des abonnés seront amnistiés. Cependant, les frais liés aux livres abîmés ou perdus demeureront en vigueur ainsi que les frais administratifs pour les factures déjà émises.

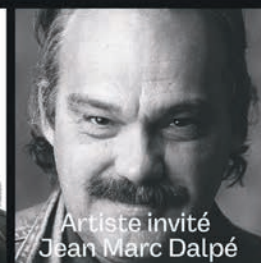
Lettres attachées

Promouvoir la langue française

ATELIER D'ÉCRITURE



Animé par
Nicolas Ouellet



Artiste invité
Jean Marc Dalpé

Venez participer à un atelier
inspirant qui vous donnera
le goût d'écrire!

À la suite de l'atelier,
vous pouvez transmettre
votre œuvre au concours
Lettres attachées.

SAMEDI
20
JANVIER
14 H À 16 H

Des rencontres par visioconférence animées sur place par le conteur Pierre Labrèche.

Tous les détails à : lettresattachees.ca

20 JANVIER 2024
6^e ÉDITION QUÉBÉCOISE

NUIT DE LA
LECTURE

EN LIGNE
ET EN PERSONNE
WWW.NUITLECTURE.CA

Harmonies poétiques

Plongez dans l'univers envoûtant des Harmonies poétiques, une expérience artistique unique mêlant la délicatesse des poèmes, la puissance des chants et la magie du piano. Rejoignez-nous pour une expérience immersive qui éveillera vos sens et nourrira votre âme.

Bibliothèque municipale d'Amos
20 janvier 2024, à 18 h

10 dossiers à surveiller en 2024

La page est à peine tournée sur 2023 que déjà plusieurs dossiers retiennent l'attention pour la nouvelle année qui débute. Voici 10 sujets à suivre de près pour l'année 2024.

L'équipe de rédaction | redactionrouyn@medialo.ca



2024 : Retour sur les feux de forêt

La ministre Blanchette-Vézina tiendra des consultations - Dans le domaine forestier, l'Abitibi-Témiscamingue devra renaître de ses cendres, au propre comme au figuré. Les feux de forêt qui ont durement touché la région en 2023 vont continuer d'avoir des impacts en 2024.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

S'il est impossible de prévoir de quel bois se chauffera l'été 2024, on peut d'ores et déjà affirmer que le gouvernement tirera des leçons de l'été 2023, « une année historique », aux dires de plusieurs experts.

La ministre des Forêts, Maïté Blanchette-Vézina, parcourra le Québec au cours des prochaines semaines, pour rencontrer les intervenants concernés : pourvoires, compagnies forestières, scieries, etc. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) tirera elle aussi des enseignements de cet été historique.



Le curé Albert Pelletier et Mme Dussault en bateau devant l'île de Bert MacDonald, vers 1927.

Photo gracieuseté - Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Fonderie Horne, série Albert Pelletier (08V_P123, S2, P408).

NOTRE HISTOIRE EN ARCHIVES

Le premier Noël du canton de Rouyn

Une maigre perdrix pour le réveillon - À l'hiver de 1923, aux tout premiers temps de la ville de Rouyn, les quelques hommes qui hivernent dans le canton décident de briser l'isolement et de passer le réveillon de Noël ensemble, même s'ils ne parlent pas tous la même langue.

Par Jean-Lou David,
agent de bureau aux Archives nationales à Rouyn-Noranda

Dans une entrevue réalisée en 1976, Léon Dumulon raconte qu'il s'affaire ce jour-là à déménager son

équipement à partir de sa cache du lac Rouyn jusqu'au petit camp en bois rond qu'il vient de se construire sur une pointe du lac Osisko. Il croise par hasard Bert MacDonald, un prospecteur et ami d'Edmund Horne qui réside sur une île située à proximité de l'actuel couvent des Sœurs Auxiliatrices, sur la rue Perreault Est. Bien que ses provisions soient assez frugales, Léon apporte à table des carottes et des pommes de terre ainsi que du lard salé, alors que Bert MacDonald partage avec ses convives une maigre perdrix...

Assemblés à la faveur d'un réveillon improvisé, les pionniers de Rouyn sont alors cinq à table, sur cette petite île perdue, pour célébrer ce qui est sans doute le premier Noël chrétien tenu dans la région immédiate du lac Osisko. Seule note sombre au tableau, se souvient Léon... il n'y a pas grand-chose à boire pour égayer la rencontre!

Prolongez le plaisir de la découverte: poursuivez votre exploration et profitez d'une foule de ressources en ligne gratuites à banq.qc.ca.

LE | CITOYEN

Directrice adjointe à la rédaction : Marilou Séguin
Rédactrice en chef : Christine Morasse
Journalistes : Chloé Pronovost, Ian-Thomas Bélanger et Michel Ducas et Pierre-Olivier Poulin
Directrice des ventes régionales : Audrey Darcy
Éditrice / Directrice développement des affaires : Isabelle Harvey
Conseillères solutions médias : Cheryl Larivière, Aline Gélinas et Sylvie St-Pierre
Adjointe aux ventes : Joannie Langlois
Chef d'équipe numérique : Violaine Bélanger
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier

MÉDIALO

RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

Canada

Québec



AQDR

Rouyn-Noranda

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



L'AQDR vous souhaite de *Joyeuses Fêtes*

**Notre mission
vous intéresse?
Nous serons heureux de vous
accueillir comme bénévole!**

**Pour en savoir plus, visitez notre
site internet :
www.aqdrn.org**

928015



Fonderie Horne : à surveiller en 2024

Environnement - Dossier des émissions de produits toxiques et de métaux lourds par la fonderie Horne de Rouyn-Noranda Création de la zone tampon dans le quartier Notre-Dame, suivie de l'attestation gouvernementale et action collective déposée contre Glencore...2024 sera une année à surveiller en ce qui concerne la fonderie Horne.

Ian-Thomas Bélanger | itbelanger@medialo.ca

Sujet chaud et polarisant depuis quelques années déjà à Rouyn-Noranda, le dossier de la fonderie Horne risque d'occuper beaucoup d'espace médiatique en 2024. Les prochains mois seront déterminants en ce qui concerne la création de la zone tampon, notamment en ce qui a trait à l'échéancier prévu pour les dédommagements des propriétaires de résidences incluses dans la zone prochainement aménagée. Le ministère des Affaires municipales et de l'Ha-

bitation devrait par ailleurs poursuivre ses rencontres avec les gens touchés par le déménagement dès les premiers mois de 2024. En ce qui concerne l'action collective déposée par 2 résidents de Rouyn-Noranda et pilotée par la firme d'avocat Siskinds-Desmeules, des développements pourraient survenir en 2024. La firme a par ailleurs débuté son processus de cueillette de noms auprès des résidents qui désirent faire partie de l'action collective, qui interpelle plus directement les résidents du quartier Notre-Dame de Noranda et ceux dont le préfixe postal débute par J9X.



Photo Médialo - Christine Morasse

Lina Lafrenière aux élections de 2021.

Mairie de Macamic : Lina Lafrenière quitte ses fonctions

Politique municipale - Rappelons que Lina Lafrenière a été la première femme à occuper ce poste à Macamic.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

C'est le 11 décembre dernier que Lina Lafrenière a rédigé une lettre adressée aux citoyens et citoyennes de la Ville de Macamic pour annoncer sa démission du poste de mairesse. Cette lettre a été publiée sur les réseaux sociaux de la Ville de Macamic le mardi 19 décembre et republiée par la signataire sur ses réseaux sociaux personnels le même jour. Mme Lafrenière mentionne dans sa lettre que c'est une réflexion approfondie qui lui a permis de prendre la décision de recentrer ses priorités sur sa santé et sa famille. La démission de Mme Lafrenière sera en vigueur à partir du 31 décembre prochain. Lina Lafrenière remercie les citoyens et citoyennes pour la confiance que ces derniers lui ont accordée pendant les 6 dernières années à titre de première femme mairesse de la Ville de Macamic. Le Journal Le Citoyen a contacté Mme Lafrenière le mercredi 20 décembre et cette dernière a préféré ne pas commenter la situation.



LE BORÉAL

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Meilleurs vœux!

Toute l'équipe vous souhaite,
à vous et à vos proches,
santé et bonheur!



**NOUS SOMMES OUVERTS
PENDANT LA PÉRIODE
DES FÊTES**

**Réservez votre visite personnalisée
dès maintenant.**

819 874-7484

✉ locationboreal@kogir.net

111, rue Sylvestre, Val-d'Or

ResidenceLeBoreal.ca

Des appartements et des services


cogir
RÉSIDENCES



**BLOC
Québécois**



**Nous pouvons
vous aider dans vos
dossiers fédéraux.
Communiquez avec nous !**



Val-d'Or : 819-824-2942

Chibougamau : 418-748-2234

Lebel-sur-Quévillon : 819-755-3080

sylvie.berube@parl.gc.ca

deputee.sylvieberube.info



Sylvie Bérubé

Députée fédérale Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

À VENIR EN 2024

2024 : Autochtones vs minières

Les communautés algonquines vont continuer de réclamer leur dû - Dans le domaine minier, on risque de voir les communautés autochtones de la région hausser le ton une fois de plus pour réclamer leur part du gâteau de la manne minière. Pour les communautés algonquines surtout, 2024 pourrait devenir une année-charnière pour la reconnaissance de leurs droits.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Chez les Cris, qui sont régis par une convention, les ententes continueront de se négocier assez rondement. C'est loin d'être le cas chez les Algonquins, qui, on l'a vu dans le dossier de Preissac, ne s'entendent pas toujours entre eux. Il faudra voir comment Agnico Eagle, d'ailleurs, réussira à régler ce dossier épineux avec les Algonquins de Long Point First Nation.

Les communautés de Lac-Simon et Pikogan, pour leur part, vont poursuivre leurs pourparlers avec la minière Sayona. L'entreprise australienne se dit ouverte au dialogue, mais les chefs, Lucien Wabanonik (Lac-Simon) et Chantal Kistabish (Pikogan) demeurent sur leurs gardes.



OFFRES D'EMPLOI

REGROUPEMENT PROCHES AIDANTS ABITIBI-OUEST



**Intervenant(e) psychosocial(e)
Animateur / animatrice de groupe
Agent(e) de communication**

TU ES :

✓ Dynamique ✓ Créatif(ve) ✓ Polyvalent(e)

**Joins-toi à un organisme en plein expansion
dans un emploi présentant plusieurs
défis stimulants.**

- Nous favorisons la conciliation famille-travail et proche aidance-travail.
- Horaire modulable, salaire et avantages sociaux intéressants

**Pour plus de détails visitez notre page carrière
au : prochesaidants.ca/carriere/**



Baril et Bellemarre visent gros pour 2024

Le potentiel de certains athlètes s'est manifesté lors de l'année 2023. Pour 2024, la barre sera placée un peu plus haute et quelques-uns d'entre eux joueront gros dans leur discipline respective.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Récemment revenue d'une troisième place au niveau canadien en cross-country, Léane Baril comptera parmi les sportives à surveiller en 2024. Déterminée à se reprendre au niveau national, la Rouynorandienne misera sur sa dernière saison collégiale pour ramener une bannière de champion aux Astrelles du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, après deux médailles d'argent.

Champion canadien et double recordman national, l'haltérophile de Macamic, Alex Bellemarre, a maintenant Paris sur son radar. Incommodé par une blessure au coude qui l'a affaibli quelque peu lors des Mondiaux d'Arabie Saoudite, les prochains mois serviront de positionnement afin de sécuriser sa place sur l'équipe nationale olympique. Bellemarre pourra se servir de sa 4e place aux Jeux panaméricains (à 1 kg du bronze) pour lancer ce processus, en 2024.



Zone d'Innovation Minière: à surveiller en 2024

Économie - Le développement du projet poursuit son cours Le dossier de l'implantation de la Zone d'Innovation Minière à Rouyn-Noranda pourrait débloquer en 2024.

Ian-Thomas Bélanger | itbelanger@medialo.ca

En date du mois de novembre 2023, le dossier de la ZIM était toujours à l'étude par un comité interministériel à Québec afin d'évaluer la candidature de Rouyn-Noranda et les grandes lignes du projet. Advenant une réponse positive du comité, c'est le ministre de l'Économie du Québec, Pierre Fitzgibbons, qui devrait procéder à l'annonce officielle. La ZIM aura pour but de concentrer la

recherche et le savoir de l'exploitation minière au Québec dans un même lieu, en intégrant les universitaires, les entreprises d'exploitation et les instances gouvernementales. Le but ultime sera de faciliter les échanges et encourager le développement de la filière minière, particulièrement en ce qui concerne les métaux critiques et stratégiques (par exemple, le lithium). Le projet nécessite un investissement de 800 millions de dollars sur 5 ans, qui couvriraient la construction des infrastructures de la ZIM.

L'INDUSTRIE MINIÈRE À TA PORTÉE!

MÉCANIQUE DE MACHINERIE MOBILE DE MINES

Attestation d'études professionnelles
720 heures

Formation rapide et rémunérée!

Début : printemps 2024 Fin : été 2024

Lieu :

- Au CFP Lac-Abitibi 214 heures (révision et examens);
- Sur les sites des mines et entrepreneurs participants en Abitibi (506 heures).

Important :

- Avoir 18 ans et plus;
- Détenir un secondaire 3 ou l'équivalent.

UN TREMPLIN POUR TA CARRIÈRE

En t'inscrivant à ce programme tu t'engages à :

- Effectuer 720 heures de formation initiale;
- Vouloir poursuivre une carrière dans l'industrie minière.

Les entreprises participantes s'engagent à :

- T'accueillir sur leur site et t'offrir une rémunération pendant la durée du programme;
- T'offrir une possibilité d'emploi à la fin du programme.

Information et inscription
Steeve Cloutier
819 301-3671

Avec la participation financière de :





Consommat+
Le service et la qualité avant tout !



Consommation + vous souhaite une joyeuse année!

Votre épicerie de quartier personnalisée et familiale avec de tout en magasin, de même qu'une équipe dynamique prête à vous accueillir.

330, rue Principale
La Sarre, 819-333-3008
Propriétaire : Manon Lacasse

Heures d'ouverture :

Lun. au ven. - 8h à 20h
Sam. - 8h à 18h | Dim. - Fermé



La Fondation Legs de nos Aïeux de Rémigny lance son site Web

Patrimoine - L'organisme a pour mission de protéger, restaurer, conserver, valoriser, interpréter et promouvoir le patrimoine sur le territoire du Témiscamingue, plus particulièrement celui de Rémigny.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

La Fondation Legs de nos Aïeux de Rémigny a été cofondée récemment par Micheline Barrette, Gary Crotteau et Jocelyne Laforge. Les trois membres fondateurs participent à la mission de l'organisme à but non lucratif dans l'objectif de préserver ce que les ancêtres du territoire témiscamien ont légué au cours de l'histoire.

L'organisme est fier également de présenter son tout nouveau site Web où les curieux et amateurs de patrimoine pourront aisément naviguer. Le site Web permet également de faire un don en ligne de manière sécuritaire, afin de permettre à la Fondation de mener à bien sa mission patrimoniale et touristique.

Pour visiter ce nouveau site Web conçu conjointement avec une firme spécialisée en médias numériques, cliquez sur le lien suivant : <https://fondationremigny.com/>.



Municipalité de Rémigny.

(Photo Gracieuseté - MRC Témiscamingue)

Amusement Abitibi

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS ET CORPORATIFS

JEUX GONFLABLES • DIVERTISSEMENTS • ÉQUIPEMENTS

PARTOUT EN ABITIBI

LOCATION COMMERCIALE DISPONIBLE CHEZ NOUS!
Visitez notre site web ou notre page facebook

www.facebook.com/amusementabitibi • www.amusementabitibi.com

Voyage au cœur du parcours de Véronique Doucet

Arts visuels - Jusqu'au 14 janvier prochain, les visiteurs du Musée d'Arts de Rouyn-Noranda pourront vivre une immersion au sein des 25 ans de carrière de l'artiste écoféministe, Véronique Doucet.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

L'exposition *Femme au front* de Véronique Doucet met en lumière plusieurs œuvres de l'artiste de ses débuts à l'université jusqu'à aujourd'hui. Cumulant 25 ans de carrière, Véronique Doucet propose des œuvres de tout genre et réalisées à partir de techniques mixtes. L'artiste se dévoue également à l'art de la performance que l'on peut voir en photos et en vidéos lors de la visite de la galerie. Les commissaires Hélène Bacquet et Jean-Jacques Lachapelle ont désiré mettre en scène l'évolution de la pratique artistique de Véronique: de fille indignée à femme qui utilise l'art pour dénoncer ses peurs et les insignifiances du capitalisme sauvage. Le parcours de l'exposition, qui s'ouvre sur sa plus récente œuvre *Le plafond de verre*, permet aux visiteurs de vivre l'évolution de la pensée de l'artiste et de s'interroger sur différents débats d'actualités comme les droits des femmes, les responsabilités des industries lourdes, le respect des peuples autochtones, etc. Pour accompagner la visite, une publication rassemblant les œuvres de l'artiste et des textes de Maia Morel, Sylvie Tourangeau, Hélène Bacquet et Jean-Jacques Lachapelle est disponible. Cette publication permet également de voir des œuvres de l'artiste qui ne sont pas présentées lors de cette exposition.

Participation citoyenne

Lors de votre visite, vous pourrez voir une majestueuse courtepointe de chaussettes réalisée en collaboration avec plusieurs organismes et citoyens à différentes périodes de la carrière de l'artiste. Les bas sont tous reliés les uns aux autres avec des couleurs de laines représentant le moment



Véronique Doucet assemblant son œuvre *Territoire cosmétique à (re)coudre*.

Photo gracieuseté - Marie Bois-Joyal

où ils ont été cousus. Véronique a réalisé cette magnifique courtepointe qui va du plancher au plafond avec notamment l'organisation de *Mères au front* et des femmes de Pikogan. Comme il s'agit d'une expérience marquante dans la carrière de l'artiste, Véronique envisage de compléter une œuvre similaire avec des doublures de soutien-gorge ou de maillots de bain. Cette œuvre qu'elle a en tête sou-

lignera notamment la place des femmes, mais également la diversité corporelle de celles-ci. D'ailleurs, l'artiste invite tous les citoyens et citoyennes à lui transmettre les doublures de soutien-gorge ou de maillots de bain qui ne leur servent plus. Véronique Doucet est disponible par le biais de ses réseaux sociaux personnels ou en passant par l'un des milieux d'arts de Rouyn-Noranda.



Merci à nos partenaires!

Vers un axe récréotouristique régional au Camping de Malartic!

Partenaires majeurs



VILLE DE
MALARTIC



Partenaires Platine



Glissade • Ski de fond (gratuit pour les 17 ans et moins) • Fat bike • Location équipements • Et plus encore!

pleinairmalartic.com

Contrat public : Clerval se fait taper sur les doigts

L'Autorité des marchés publics dénonce un contrat de déneigement - La municipalité de Clerval, en Abitibi-Ouest, a reçu un coup de semonce de la part de l'Autorité des marchés publics (AMP), pour un contrat de déneigement adjugé à une entreprise qui n'était pas le plus bas soumissionnaire. L'AMP a donc demandé à la municipalité de mettre fin au contrat, qui était valide jusqu'en 2028.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Les faits reprochés à Clerval remontent à 2023, alors que la municipalité a lancé un appel d'offres pour le service de déneigement et d'épandage d'abrasif. Deux entreprises ont déposé une soumission pour un contrat de cinq ans. Or, selon le libellé de la décision, Clerval, après avoir reçu les soumissions, a consulté les municipalités voisines pour savoir ce qu'elles pensaient des deux entreprises. Après ces consultations, la municipalité entretenait des doutes quant à la capacité du plus bas soumissionnaire conforme à exécuter adéquatement le contrat. Le conseil municipal a donc décidé d'écarter le plus bas soumissionnaire pour favoriser son concurrent.

L'AMP conclut donc à un manquement de la part de la municipalité en regard de la procédure d'adjudication des contrats. L'AMP émet donc deux recommandations: 1-Que Clerval mette fin au contrat au plus tard à la fin de l'hiver 2023-2024; 2-Qu'elle revoie en profondeur son système d'octroi des contrats publics, notamment que les éléments imposés aux soumissionnaires soient inscrits dans l'appel d'offres; et 3-Que les administrateurs municipaux reçoivent une formation en matière d'adjudication de contrats municipaux.

Une clause de réserve

La municipalité de Clerval explique sa volte-face en expliquant qu'elle indiquait clairement ne pas être tenue d'offrir le contrat au plus bas soumissionnaire. Or, l'AMP



La municipalité de Clerval doit retourner en appels d'offres pour un contrat de déneigement déjà en cours d'exécution.

Photo Médialo - Archives

jugé que cette clause de réserve ne soustrait pas dans ces circonstances la municipalité à ses obligations de se conformer aux dispositions du Code municipal. « À ce titre, la municipalité de Clerval se devait d'indiquer clairement dans l'appel d'offres les critères qu'elle imposait, de dire le porte-parole de l'AMP, Stéphane Hawey. On ne peut pas examiner les soumissions déjà déposées et ensuite changer les règles du jeu. »

En plus de devoir reprendre le processus d'appel d'offres, Clerval devra soumettre à l'AMP d'ici 45 jours

un plan d'action identifiant les mesures mises de l'avant pour appliquer les recommandations de l'Autorité, ainsi que des explications permettant d'établir que les mesures, autant quantitatives que qualitatives, répondent aux recommandations. Quant à la clause de réserve, ses balises sont clairement expliquées dans la Loi. « Les clauses de réserve existent dans l'octroi de contrats publics, mais il y a des critères à respecter pour son utilisation, explique Stéphane Hawey. Ces clauses doivent être utilisées au moment opportun et répondre à un cadre normatif auquel la municipalité est assujettie. »



Communications Financières Inc.

LE SPÉCIALISTE DES COMMUNICATIONS FINANCIÈRES AU QUÉBEC

Relations Publiques | Mainteneur de Marché | Market Intelligence



Considéré dans le domaine minier comme un influenceur de premier plan, Mario possède plus de 25 ans d'expérience des marchés financiers et exerce l'activité de mainteneur de marché sur plusieurs titres miniers du TSXV en plus d'agir comme Président de la firme

proactive de Relations aux Investisseurs MI3 dont les tournées des Soupers-Conférences se produisent depuis 6 ans dans plus de 15 villes au Québec et en Ontario.

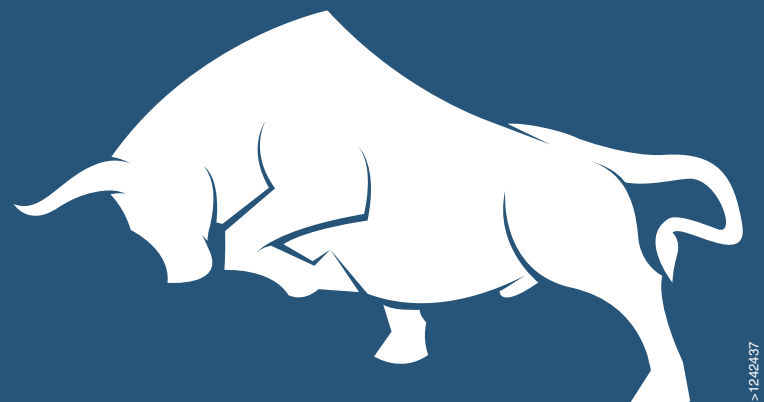
Au service des projets miniers les plus prometteurs au Québec et en Ontario.

Inscrivez-vous à notre lettre financière
et obtenez une invitation pour nos
Soupers-Conférences MI3.

Inscrivez-vous pour assister à nos soupers et
diners-conférences partout en région
**Val-d'Or, Amos et Rouyn-Noranda. Tournée
MI3 dans plus de 15 villes au Québec ...
Informez-vous !**

POUR INFOS :

Mario Drolet 514 346-3813
www.mi3.ca | mario@mi3.ca





Joyeux Noël

de la part de toute l'équipe!

Grand
inventaire de
camions à
10-15%
DE RABAIS
pour vous

Cette année choisissez la confiance, l'intégrité
et la transparence avec Avantage Chrysler!



AVANTAGE

CHRYSLER JEEP DODGE RAM



AVANTAGECHRYSLER.CA



(819) 333-2277



83, 8e avenue Est, La Sarre



À SURVEILLER 2024

Marban Alliance entre dans une phase critique

Les prochains mois seront d'une importance capitale pour le projet minier Marban Alliance. L'un des plus gros sites en développement dans la région, la possible future mine à ciel ouvert située à Dubuisson déposera son étude de faisabilité, en 2024.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

L'étude ne sera pas le seul dossier qui occupera les bureaux de la compagnie aurifère Minière O3, responsable du projet Marban Alliance. Pendant que le processus de l'étude de faisabilité sera en cours, l'entreprise amorcera également l'étude d'impact sur l'environnement. Un rapport qui sera attendu par plusieurs citoyens et

groupes écologistes. L'un des critères en vue de la réalisation de Marban Alliance est la réalisation d'une déviation permanente du ruisseau Keriens, qui longe le potentiel site. Minière O3 a d'ailleurs présenté les plans en vue de ce détournement. Cette action donnera l'occasion à l'entreprise de nettoyer l'actuel cours d'eau, qui a été contaminé par les activités minières du passé. Les citoyens auront d'ailleurs leur mot à dire par rapport à la déviation pour orienter certaines étapes.



NOS MEILLEURS VŒUX DE FIN D'ANNÉE 2023 À TOUS NOS PARTENAIRES



**On vous remercie de votre confiance et votre
fidélité depuis presque 44 ans.**

On vous invite à suivre nos actualités via nos réseaux sociaux pour être à l'affût de toutes les nouveautés qu'on vous réserve en 2024.

Continuellement en amélioration continue, on présentera des nouveautés technologiques et innovatrices qui ont un seul but : vous offrir la meilleure expérience, une expérience de qualité!



À VENIR EN 2024

2024 : le renouveau de Casa Berardi

La mine passera à des opérations en surface - Dans le secteur Abitibi-Ouest, la mine Casa Berardi va vivre de gros changements en 2024. Hecla Québec a en effet décidé de fermer son secteur est, et de cesser la production souterraine.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Chez Hecla Québec, on a pris le pari de transiter vers des opérations de surface, puisque le secteur n'est tout simplement plus rentable. L'entreprise, malgré cela, entend poursuivre ses travaux d'exploration dans le secteur ouest, pour trouver de nouvelles ressources souterraines. En attendant, l'en-

treprise va opérer sa fosse 160, et pour ce faire, va investir dans de l'équipement de surface. Hecla Québec attend son permis pour procéder aux travaux de décapage de sa fosse principale, des travaux prévus autour de 2028. Point de vue personnel, l'entreprise affirme qu'il y aura « assurément » des mises à pied, mais on va former certains employés pour qu'ils puissent eux aussi transiter vers la surface.



La direction et le personnel de votre
Centre de Carrosserie AutoMatch
tient à remercier sa clientèle

*Bonne année
de la part de toute l'équipe*



605, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda
(819) 764-6282

www.centre-automatch.com





Photo Médialo - Archives

L'Abitibi-Témiscamingue est toujours exclue des programmes du Plan d'action nordique.

Plan d'action nordique 2023-2028 : l'Abitibi-Témiscamingue toujours exclue

Les limites de l'ancien Plan Nord perdurent toujours - Une kyrielle de ministres de la Coalition avenir Québec se sont rendus à Baie-Comeau, mardi, pour présenter officiellement le nouveau plan d'action nordique 2023-2028. Au total, Québec injecte plus de 2,6 G\$ pour assurer le suivi d'une trentaine d'actions, et entreprendre 45 nouvelles actions en vue de développer le nord du Québec. Le problème: l'Abitibi-Témiscamingue n'est toujours pas invitée à la danse.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Les actions visent notamment la connectivité, la reconnaissance des forces du Nord, la vitalité des collectivités et la préservation de l'environnement. Ces objectifs se matérialisent via des programmes de formation de main-d'œuvre, le développement de l'industrie serricole et de la première et deuxième transformation, le développement des opportunités et les ententes sectorielles. « Les actions entreprises bénéficient principalement aux résidents au nord du 49° parallèle, au

nord du Saguenay-Lac-St-Jean, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec. « Par contre, toutes les personnes et entreprises intéressées à développer des affaires avec nos régions nordiques vont bénéficier de ce plan d'action », a indiqué la ministre responsable de la Société du Plan Nord, Maïté Blanchette-Vézina.

Présent à Baie-Comeau, le ministre responsable de la région Nord-du-Québec (et de l'Abitibi-Témiscamingue), Jean Boulet, a évoqué le rôle essentiel du Plan d'action nordique pour le développement du Nord-du-Québec. « Que de travail accompli sous l'ancien plan d'action, a déclaré Jean Boulet. On est en train de développer un système de télécommunication efficace dans le secteur Eeyou-Istchee, et en même temps, on est à compléter la deuxième phase de la route Billy-Diamond. Et il y aura une Phase 3. Il y a encore plusieurs dossiers sur la table, notamment l'accès à la justice au Nunavik, la venue de vétérinaires et la création de maisons de jeunes. Le nouveau plan va continuer de jouer un rôle essentiel dans le développement de la région du Nord-du-Québec. »

Et l'Abitibi-Témiscamingue dans tout ça ?

Le grand absent dans le PAN demeure l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré les liens qui se sont tissés et qui se tissent toujours avec le Nord, le plan ne prévoit rien pour la région. « Le PAN a un effet de levier qui n'a rien de comparable ailleurs, explique Maïté Blanchette-Vézina. Mais il fallait tracer une ligne, et on a choisi le 49° parallèle. »

« Même si elle n'est pas incluse dans le Plan, l'Abitibi-Témiscamingue va en retirer beaucoup », a renchéri Jean Boulet, qui est littéralement assis sur la ligne du 49° parallèle, en raison de ses fonctions. La présidente du comité, et mairesse de Chibougamau, Manon Cyr, est assise elle aussi entre deux chaises. « Le développement du Nord bénéficie à l'ensemble du Québec, et l'Abitibi-Témiscamingue est aux premières loges pour en bénéficier, dit-elle. Mais notre objectif, actuellement, est de faire du Nord-du-Québec un milieu de vie intéressant, et de bénéficier un peu plus pour notre qualité de vie. »



De nouvelles infrastructures sportives à RN pour 2024 ?

L'année 2024 pourrait être charnière pour la Ville de Rouyn-Noranda en ce qui concerne le développement de son offre de service dans les sports. Des développements sont attendus en 2024 concernant les projets du Centre aquatique et du Centre multisports à Rouyn-Noranda.

Ian-Thomas Bélanger | itbelanger@medialo.ca

À la mi-novembre 2023, la Ville de Rouyn-Noranda annonçait qu'elle allait déposer son projet de construction du Centre multisports, dépendamment de son acceptation au programme PARSIFA, qui pourrait permettre à la ville d'aller chercher un financement maximal de 20 millions de dollars auprès du gouvernement. Le projet comprend, pour l'instant, la construction d'une surface synthétique, une palestre de gymnastique, un gymnase double et 3 couloirs de course. La Ville n'a cependant pas encore dévoilé ni l'échéancier ni le coût total du projet. En

ce qui concerne le Centre aquatique, la VRN a dû négocier, en juin 2023, avec une soumission dépassant de 30 millions de dollars les coûts budgétés par son conseil. La soumission telle que déposée était d'environ 60 000 000 de dollars, soit 31 000 000 \$ de plus que ce que la ville avait prévu dépenser.

Toutefois, le gouvernement du Québec annonçait, en juillet 2023, qu'il allait bonifier son enveloppe à 16 153 979 \$ pour aider au financement du projet. En décembre 2023, la ville avait octroyé 1 719 000 \$ en contrat pour la préparation des plans et devis du futur Centre aquatique.



Photo Médialo - Ian-Thomas Bélanger

La présidente du comité de coordination de la ZIM, Johanne Jean, s'attend à des développements importants dans le dossier en 2024

Zone d'Innovation Minière : un « non » serait impossible

« Je ne vois pas de faille dans le dossier que présente la Ville de Rouyn-Noranda en ce qui concerne l'établissement de la ZIM » – Johanne Jean, présidente du comité de coordination de la ZIM La présidente du comité de coordination de la Zone d'Innovation Minière, Johanne Jean, espère une réponse définitive du gouvernement du Québec dans le dossier au printemps 2024.

Ian-Thomas Bélanger | itbelanger@medialo.ca

La Zone d'Innovation Minière est un projet ambitieux qui vise à réunir l'expertise québécoise en matière d'exploitation minière en un seul lieu afin de faire du Québec un pôle mondial du secteur. « Nous avons énormément progressé en 2023 dans ce dossier. Nous avons eu la visite de gens impliqués dans le projet de la ZIM, notamment Investissement Québec, afin de leur présenter l'ensemble de nos démarches. Il reste des étapes à franchir, mais on se rapproche du but », avance Johanne Jean. Cependant, au gouvernement du Québec, il y a eu peu de rétroaction sur le dossier de la ZIM. Questionné par le journal lors de son passage en région, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, Pierre Fitzgibbon, avait simplement mentionné que le dossier suivait son cours. « Le gouvernement du Québec est prudent dans ce dossier. Il y a beaucoup de projets de zones d'innovations sur la table et le gouvernement ne pourra pas dire oui à tous les projets, alors je comprends bien leur réserve à commenter sur notre projet en particulier. Toutefois, nous avons quelque chose de très solide, alors je ne suis pas inquiète en ce qui concerne la ZIM à Rouyn-Noranda », a tenu à préciser la présidente du comité. Présentement, le dossier de la ZIM est entre les mains d'un comité interministériel, qui s'occupe d'analyser la candidature de Rouyn-Noranda. Advenant une décision favorable, Investissement Québec pourrait faire une recommandation d'injecter des fonds dans le projet. Johanne Jean s'attend d'ailleurs à ce que le comité interministériel rende sa décision sous peu.

Un rappel du projet

L'établissement de la ZIM à Rouyn-Noranda devrait mener à des investissements totalisant 1,2 milliard de dollars, autant en infrastructure qu'en projets de développement. Si l'initiative se manifeste, ce serait plus de 10 milliards de dollars en projets de toutes sortes que la ZIM pourrait concrétiser d'ici 2050. Les principaux axes de développement seraient de consolider et garder au Québec l'expertise minière québécoise pour en faire profiter toute la filière, incluant celle des minéraux critiques et stratégiques, de concrétiser au Québec des investissements de joueurs majeurs de l'industrie minière mondiale, en plus de mettre en place un système collaboratif de gestion énergétique.

VICE & VERSA



**UN ÉNORME
MERCÌ À TOUS
NOS PARTENAIRES**
pour la distribution de produits
glacés, desserts et tartes
Vice Versa dans tous
les paniers de Noël.

Nous avons remis 200 paniers pour la région de La Sarre grâce à LA TABLE METAL ABITIBI-OUEST ainsi que 800 paniers pour la région de Rouyn-Noranda grâce à Major.



Squizz
DISTRIBUTIONS
MAJOR
Drilling



Grands disparus

Votre journal Le Citoyen tenait à offrir un dernier au revoir pour ces personnalités témiscabitiennes marquantes qui nous ont quittées cette année.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

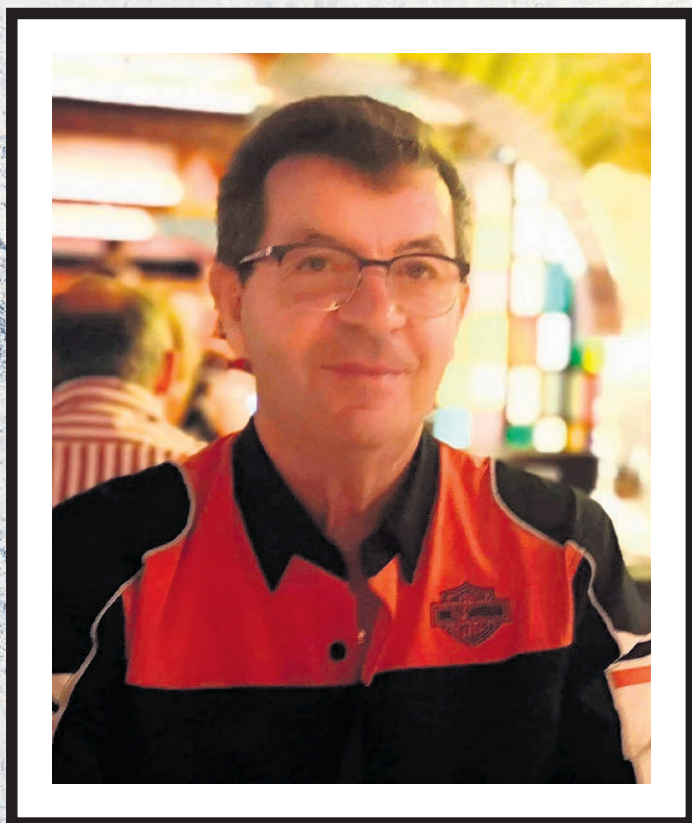
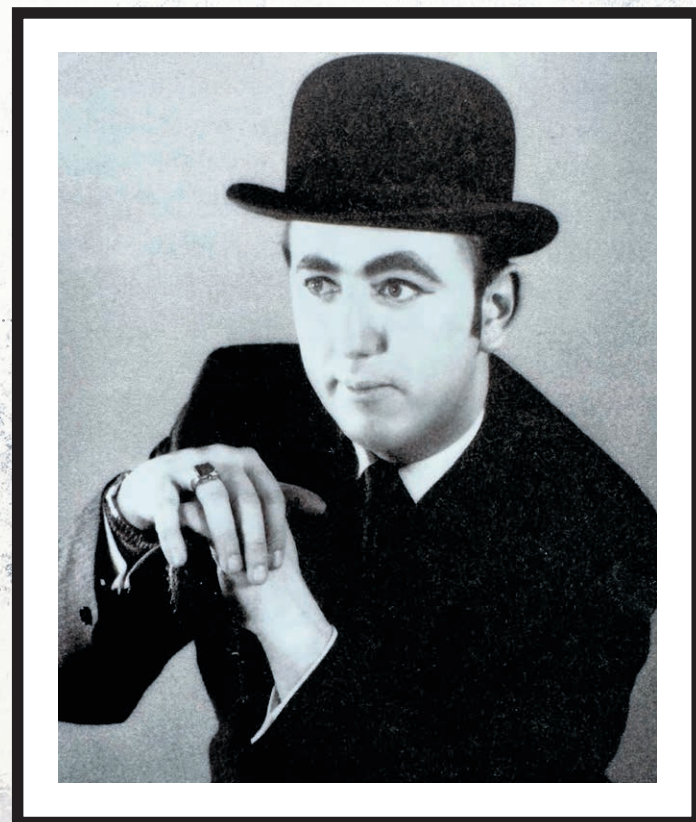


**Laurent
Corriveau**
5 janvier 2023
(82 ans)

Homme dévoué et impliqué pendant de nombreuses années à la Coop IGA d'Amos.

**Jean
Robitaille**
4 février 2023
(80 ans)

Personnalité culturelle de premier plan : il a été le premier à mériter le prix Hommage décerné par la Commission culturelle de Val-d'Or.



**Gilles
Carufel**
3 mars 2023
(72 ans)

Homme incontournable du monde des affaires de l'Abitibi-Ouest

**Gilles
Laperrière**
4 octobre 2023
(89 ans)

Grand bâtisseur pour le monde du hockey en Abitibi-Témiscamingue



Découvrez ce que vous réserve 2024 selon votre signe astrologique



**C'est un rendez-vous
le 17 janvier**



En collaboration
avec Robert Gareau,
astrologue.

LE | CITOYEN



La famille Lemay-Thivierge a livré de beaux témoignages sur leur expérience.

Photo Médialo - Chloé Pronovost

Une nouvelle vanette adaptée à Rouyn-Noranda

Transport adapté - L'annonce a été faite en compagnie de Guillaume Lemay-Thivierge, Émilie Bégin et leurs enfants.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

Il y a près de deux ans que le service de taxi adapté a cessé à Rouyn-Noranda et qu'aucune relève ne s'est présentée pour reprendre les rênes de ce service. Les usagers du taxi adapté ont alors sonné la cloche d'alarme. « Annie elle a poussé le projet, elle nous a dit, ça n'a pas d'allure, je ne peux même pas aller souper au restaurant. Maintenant avec cette vanette nos usagers pourront aller où ils veulent quand ils veulent », annonce avec excitation Nancy Deschênes, directrice générale du Transport adapté. Annie est une amie de Guillaume Lemay-Thivierge. Ils se sont rencontrés il y a plus de 30 ans lors d'un Téléthon tenu à Montréal. Lors-

qu'Annie fait part de la situation à Rouyn-Noranda à l'artiste, cet été, ce dernier se met en action pour trouver les ressources nécessaires pour pallier ce problème. Aujourd'hui, avec l'aide et l'appui de la Ville de Rouyn-Noranda, la Ressource pour personnes handicapées, l'Association pour l'intégration sociale (AIS), le Gouvernement du Québec et la SAAQ, Guillaume Lemay-Thivierge est heureux de remettre à l'équipe du Transport adapté de Rouyn-Noranda une vanette adaptée pour améliorer les services d'accès pour toutes les personnes de Rouyn-Noranda et les alentours. « Annie et sa marraine, Marie-Josée, m'ont expliqué qu'il n'y avait pas de transport adapté en petit format, oui il a des autobus, pour qu'on ait plus de facilité. Ça m'a donné envie de participer et d'aider. Je n'ai pas aidé seul. Je suis devenu un intermédiaire entre les différents acteurs. La vanette a été transformée à Laval par la compagnie SAVARIA, on peut être fier. Si

vous saviez le travail qu'il y a derrière une transformation d'une voiture comme celle-là, c'est énorme. Je n'ai pas attendu, j'ai commandé un véhicule et après j'ai trouvé des solutions pour le payer. Les solutions sont arrivées assez vite, grâce à des personnes extrêmement efficaces dans les différentes organisations de Rouyn-Noranda. On n'était pas en mode réflexion, on était en mode action et selon moi c'est ce qui fait la différence entre quelque chose qui se fait et quelque chose qui ne se fait pas », mentionne visiblement touché Guillaume Lemay-Thivierge entouré de ses enfants et de sa conjointe Émilie Bégin.

Un 3\$ qui fait la différence

Guillaume Lemay-Thivierge fait appel à la générosité de la population de Rouyn-Noranda et du Québec en entier pour participer au financement de la vanette adaptée. « On est court de 15 000 \$ et ce n'est pas grave si ça reste comme ça sachez-le. Par contre, ce que je vous propose c'est de se mobiliser à raison de 3 \$ par personne. Pourquoi 3 \$? Parce que pour moi le nombre de personnes qui vont embarquer est plus significatif que le montant que l'on va réussir à rembourser. Quand on va voir cette vanette-là sur les routes de Rouyn-Noranda, on pourra se dire qu'on y a participé », mentionne avec fierté l'artiste qui sera de retour à Rouyn-Noranda le 28 janvier prochain pour participer au 27^e Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées. Pour faire un don, c'est sur le site Web de la Ressource pour personnes handicapées que ça se passe. Il suffit d'indiquer que le don est pour le paiement de la vanette et l'équipe de la Ressource pour personnes handicapées s'occupera du reste. <https://www.laressource.org/faire-un-don/>. Cette vanette adaptée représente beaucoup pour l'ensemble des usagers de Rouyn-Noranda. Il s'agit d'un gage de liberté que les personnes à mobilité restreinte avaient perdue à Rouyn-Noranda. C'est avec beaucoup d'émotion que l'ensemble des citoyens présents ont accueilli la nouvelle.



Guillaume est entré dans les locaux du Transport adapté de Rouyn-Noranda au volant de la toute nouvelle vanette qui sera rendue disponible aux citoyens du territoire.

Photo Médialo - Chloé Pronovost

RÉSERVATION
819 733-0400

LES ENTREPÔTS DE LA **MARITIMA**



**POUR
VÉHICULES
RÉCRÉATIFS**

**BATEAUX
MOTOMARINES
ROULOTTES
VTT
ETC...**

NOUVEAUX SERVICES OFFERTS

Nous sommes en mesure de recevoir vos bateaux, motomarines et accessoires récréatifs dès maintenant. Opportunité d'entreposage à des prix concurrentiels.

RÉSERVEZ

d'ici le 15 janvier 2024

et obtenez un rabais de **10%**

sur le coût final d'entreposage ainsi que sur les travaux d'esthétiques pour l'année 2024-2025.

Types	Annuel	Mois	Coût
Entreposage intérieur pour véhicules récréatifs et/ou accessoires	1,20\$/pc x 12 mois	1,40\$/pc	Exemple ANNUEL : Espace de 20 pieds x 8 pieds = 192\$/m Exemple MENSUEL : Espace de 20 pieds x 8 pieds = 224\$/m
Entreposage extérieur (remorque, bateau, fifth wheel, roulotte...)		1,25\$/pied linéaire	Exemple: 30 pieds = 37,50\$/m
Mise à l'eau			3\$/pied linéaire
Sortie de l'eau			3\$/pied linéaire
Lavage de la coque pour retrait des algues			6\$/pied linéaire
Vidange de toilette de bateau avec rinçage			45\$
Travaux d'esthétiques			
Lavage intérieur	Communiquez avec nous pour une estimation des coûts. 819 733-0400		
Lavage extérieur			
Polissage			
Traitement de cuir			
Gel coat			

*Taxes en sus.

Disponibilité :

- 7 emplacements de 50 pieds x 25 pieds (non-chauffés avec possibilité de chauffage)
- 8 emplacements de 16 pieds x 25 pieds (non-chauffés avec possibilité de chauffage)

PREMIERS ARRIVÉS ET PREMIERS SERVIS CAR LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ!

Nous sommes disponibles afin d'échanger avec vous pour toutes discussions en lien avec la location. Veuillez communiquer avec nous par courriel : airpuretesthetique@hotmail.com

NOUVEAU!

**Location de
MOTOMARINE
en 2024.**



- Maux de tête
- Toux
- Fatigue
- Congestion nasale
- Asthme

Nez qui coule, toux ou fatigue fréquente!

L'hiver l'air que nous respirons provient presque exclusivement des conduits d'aération. Les avez-vous fait nettoyer dernièrement?

Effectuer le nettoyage de conduits de ventilation et climatisation pourrait vous éviter des problèmes de santé de toutes sortes.

Contactez-nous : 819 733-0400



Projet Windfall: l'électrification arrive à grands pas

La construction de la ligne électrique pour alimenter le projet aurifère de Minière Osisko près de Lebel-sur-Quévillon La construction de la ligne électrique du projet Windfall devrait se terminer au printemps 2024, ce qui s'annonce comme un grand pas en avant pour la future mine d'or.

Ian-Thomas Bélanger | itbelanger@medialo.ca

En octobre 2023, Minière Osisko avait d'ailleurs confirmé une entente d'attribution d'énergie hydroélectrique avec Hydro-Québec, qui incluait une demande d'énergie prévue et l'allocation d'installations électriques de l'ordre de 27 400 kilowatts pour la future mine. L'électricité sera d'ailleurs livrée au poste MICO, situé à proximité de Waswanipi, puis transportée à l'aide d'une ligne électrique dédiée du poste MICO jusqu'à Windfall. Rappelons que la ligne électrique

MICO-Windfall d'une longueur de 95 km, qui est présentement en construction, est un projet assuré par la Miyuukaa Corporation, une compagnie pilotée par les cris de Waswanipi.

À noter également que le gisement aurifère Windfall est situé à l'est de Lebel-sur-Quévillon et comporterait, selon les dernières estimations, 297 000 onces d'or dans la catégorie des ressources minérales mesurées et 3 754 000 onces d'or dans la catégorie de ressources minérales indiquées.

OFFRE D'EMPLOI



Faire carrière dans un milieu d'exception

UQAT

- » **TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ADMINISTRATION – DIVERS CONTRATS ET POSTES À COMBLER**
- » **SECRÉTAIRE, SECRÉTAIRE DE DIRECTION ET COMMIS DE BUREAU – DIVERS CONTRATS ET POSTES À COMBLER**
- » **TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PRODUCTION NUMÉRIQUE**
- » **COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR / ATTACHÉE OU ATTACHÉ D'ADMINISTRATION**
- » **CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE**
- » **AGENTE OU AGENT DE STAGE EN PSYCHOÉDUCATION**
- » **CHARGÉE OU CHARGÉ DE PROJET – REGISTRAIRE**

Milieu humain, dynamique et travail collaboratif

Vie active et développement professionnel

Possibilité d'aménagement d'horaire et télétravail

Congés payés généreux et flexibles

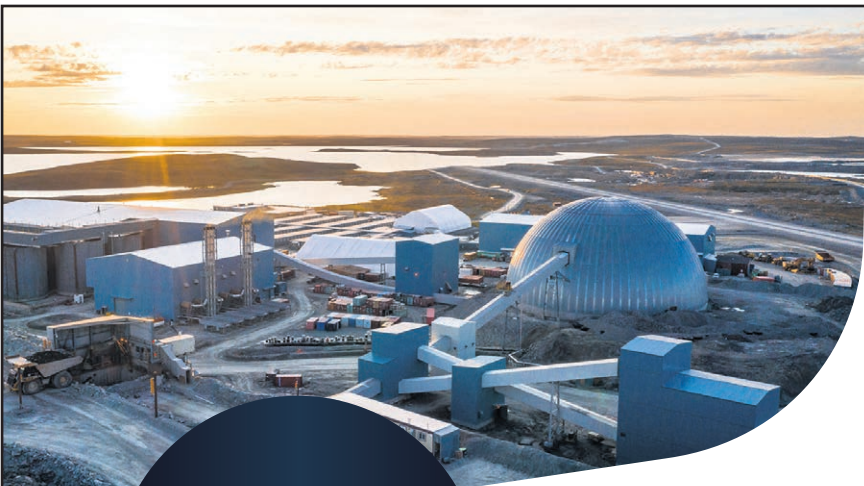
Assurances collectives et régime de retraite



L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Faites partie de l'équipe!
uqat.ca/faire-carriere
facebook.com/RecrutementUQAT

HUMAINE
>>> CRÉATIVE
AUDACIEUSE



JOIGNEZ notre FAMILLE

MINE GOLDEX

- Ingénieur minier, gestion des coûts
- Analyste financier
- Superviseur électrique construction
- Préposé à l'approvisionnement

EXPLORATION

- Géologue senior exploration

CENTRE DE SUPPORT ET DÉVELOPPEMENT

- Estimateur de projets en capital
- Spécialiste en gestion de données (temp.)

Apprenez-en plus et faites-nous
parvenir votre CV à
[agnicoeagle.com](https://www.agnicoeagle.com)

Être unis.
Être fiers. Être
**Agnico
Eagle**

**Le masculin comprend le féminin. Mines Agnico Eagle souscrit
au programme d'équité en matière d'emploi.**



À VENIR EN 2024

2024 : la course au lithium

La COP28 a fait de la région un centre névralgique - Dans le domaine minier, 2024 risque fort d'être l'année de la course au lithium. Déjà en 2023, les compagnies d'exploration ont multiplié les forages en Abitibi-Témiscamingue et dans le territoire cri Eeyou-Istchee, avec des résultats probants. De plus, la région est bien positionnée en matière de transformation de minerai, avec l'usine Lithium Amérique du Nord, à La Corne.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Avec la déclaration finale de la COP28, qui vise à réduire l'utilisation des énergies fossiles, et avec l'initiative du gouvernement Legault de permettre l'implantation de l'usine suédoise de batteries Northvolt, plusieurs entreprises d'exploration qui ont fait des découvertes en 2023 pourraient passer de l'exploration à la production. Quant à l'usine Lithium Amérique du Nord, elle a montré qu'elle demeure un joueur important dans la filière batterie, en effectuant sa première livraison en 2023.



LA RESSOURCE

ENSEMBLE POUR LA CAUSE

27^e TÉLÉTHON RÉGIONAL | **28 JANVIER 2024**
 POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES | **16 H À 22 H**

Comité organisateur du 27^{ième} Téléthon La Ressource



COORDONNATEUR RÉGIONAL
 Monsieur Rémy Mailloux
 Directeur général de La Ressource

PRÉSIDENTS D'HONNEUR
 Monsieur Stéphan Ferron
 Monsieur Louis-Charles Bélanger
 Avocats du Cabinet Cain Lamarre Rouyn-Noranda et Val d'Or

T : 1 888 316-8116 |

SERVICES OFFERTS GRÂCE À VOS DONS : ACTIVITÉS ENFANTS, ADULTES ET CAMPS D'ÉTÉ · LOISIRS-ACCOMPAGNEMENT
 ADAPTATION DE DOMICILE D'URGENCE · AVANCES DÉPLACEMENTS SOINS SPÉCIALISÉS ET AUTRES · BOURSES D'ÉTUDES
 NICOLAS-COLLARD · DÉPANNAGE · FONDS DE DÉPANNAGE BERNARD-MICHAUD / DÉCÈS · FOURNITURES MÉDICALES · DONS OU PRÊTS
 D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS · INFORMATION · RÉFÉRENCE · RÉPIT · INTERPRÉTARIAT · TRANSPORT POUR SOINS SPÉCIALISÉS

Diffusé en direct du Théâtre du cuivre de Rouyn-Noranda
 sur les ondes de **NOOVO** et retransmis via : www.laressource.org



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons l'équipe des parrains et marraines d'honneur sectoriels qui, par leur talent et leur compétence, épauleront messieurs Louis-Charles Bélanger et Stephan Ferron, co-présidents d'honneur régional du 27^e Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec.



Sébastien Bélisle
 DG Carrefour jeunesse
 Emploi Abitibi_Ouest
 Abitibi-Ouest



Normand Blanchette
 Propriétaire
 VitroPlus d'Amos
 Amos



Jérémie Perdriel
 Agent développement
 SADC Matagami
 Matagami



Guy Lafrenière
 Maire de
 Lebel-sur-Quévillon
 Lebel-sur-Quévillon



Julie Roy
 St-Cyr et Associés,
 Assurance et service
 financiers
 Barraute



**Aline Tanguay et
 Guy Morneau**
 Propriétaires IGA
 Témiscaming
 Témiscaming



Annie Gauthier
 Propriétaire St-Hubert
 Val d'Or



Normand Demers
 Propriétaire IGA Demers
 Malartic



Marc Bélanger
 Propriétaire IGA Extra
 Marché Bélanger
 Rouyn-Noranda



Suzie Bélanger,
 Courtière immobilière
 Royale Lepage Lachapelle
 Témiscamingue

245 Chambre et pension

CHAMBRE à louer, WI-FI, Val-d'Or. 819-825-6043

LE CITOYEN

PARTENAIRE
des grands événements
de notre communauté!



BABILLARD

Envoyez-nous votre communiqué : redactionvaldor@medialo.ca

03 janvier (AMOS)

Rencontre des retraité(e)s ouverte à tous. Partons l'année avec L'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) invite ses membres, conjoint(e)s, futur(e)s membres et ami(e)s à une activité au cours de laquelle un dîner sera servi. Par exception cette rencontre aura lieu à la salle du Resto Beau-coq à Amos., le 3 janvier 2024 à 11h30. Le coût du repas sera 20.12\$ taxes incluses. Info 732-6311

07 janvier (RN)

Cette année, le club de l'Âge d'or Bon Accueil d'Evain fera un brunch le 7 janvier. On vous attend nombreux pour débiter la nouvelle année. De 9h à 12h30. Passez de belles Fêtes!!!

07 janvier RN)

Souper spaghetti mensuel à 27h. – Moose. 152, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda. 819 762-5606.

Lundi 08 janvier au jeudi 11 janvier

Cours de Danse à la Salle Ste-Lucie
Lundi: 8 janvier, Partenaire Country: Débutants & Inter 18h.,

Partenaire Country: Débutant de Base (jamais dansé) 19h30

Mardi: 9 janvier, Danse Sociale: Triple Swing & Foxtrot Intermédiaire à 18h, Triple swing, Rock, Rumba, Samba pour Débutants (jamais dansé) à 19h15

Mercredi: 10 janvier, Danse en Ligne Débutants à 13h., Intermédiaires à 14h15

Jeudi: Soirée de danse à 19h. pour tous.

Info: Diane Blanchet Tel: 819 824-0664

Inscription d'avance

P.S.: Danse en ligne de Base (jamais dansé) le mardi matin en février 2024

14 janvier (RN)

Le Club de l'Âge d'Or de Noranda vous invite à son brunch mensuel le dimanche le 14 janvier 2024 de 9h00 à 12h30 au coût de 15,00\$/adulte et de 8\$/enfant (5 à 9 ans). Le Club est situé au 25, 7^e rue, Rouyn-Noranda. Téléphone: 819 764-3837. Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite est disponible. Bienvenue à tous.

En cours (SENNETERRE)

Le Comptoir familial situé au 312, 4^e Rue Ouest à Senneterre tient à informer la population que nous acceptons tous les dons que ce soit: vêtements pour hommes, femmes et enfants; literies; vaisselles et jouets. Nous sommes ouverts du mardi au vendredi de 9h à 16h.

En cours (AMOS)

Réunion AA à Amos

Réunion AA à Amos Groupe Dialogue le mercredi à 19h à l'Accueil d'Amos. Groupe ouvert le dimanche à 10h à l'Accueil d'Amos. Merci de tenir compte de ce changement de lieu pour les rencontres du dimanche afin de mettre à jour les rencontres ultérieures.

En cours (RN)

Vous êtes les bienvenus aux réunions Alcooliques Anonymes du groupe Espoir au 243A, avenue Murdoch, les mercredis à 12h et les samedis à 19h.

En cours (AMOS)

Le Cercle des fermières Ste-Thérèse d'Amos vous invite chaque mardi du mois à venir les rencontrer pour partager leur savoir-faire au Complexe sportif d'Amos (aréna) au deuxième étage à 13h30 et à les suivre sur leur site Internet. Au plaisir de vous rencontrer!

En cours (AMOS)

La Popote roulante d'Amos a pour mission la livraison de repas chauds à prix modique aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie. Vous avez besoin d'un dîner chaud livré chez vous? La Popote roulante d'Amos peut vous aider! Repas livré à domicile tous les midis du lundi au vendredi au coût de 5\$ pour les résidents d'Amos. Pour information, inscription ou annulation, contactez Diane Bolduc au 819 732-6521 poste 3213.

En cours

Émotifs Anonymes de l'Abitibi-Témiscamingue
Si tu as de la difficulté avec tes émotions, que tu désires un nouveau mode de vie, que tu veux apprendre à vivre avec des problèmes non résolus, joins-toi à nous. Nos rencontres ont lieu à Val-d'Or les mercredis à 19h30 au 1578, ch. Sullivan et à Rouyn-Noranda, elles sont suspendues jusqu'au 3 août 2023. Nous avons aussi une réunion Zoom le lundi à 19h. La salle virtuelle est ouverte à compter de 18h30. (ID: 817 07484117 et Code secret: vVuws3) Tu peux aussi trouver le lien complet sur notre page Facebook Emotifs Anonymes-Abitibi-Témiscamingue et t'y abonner. Tu le trouveras aussi sur le site www.emotifsanonymes.org Si tu veux arrêter de souffrir et obtenir un meilleur équilibre émotif, tu es le ou la bienvenue.

En cours

La Société Alzheimer de la Vallée-de-l'Or est à la recherche d'accompagnateurs/trices à domicile pour intervenir auprès des personnes atteintes par des troubles neurocognitifs.

Nombre d'heures variables, idéal pour une personne retraitée! Secteur Val-d'Or, Senneterre, Malartic, Dubuisson, Vassan, Sullivan et Val-Senneville.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec nous au direction@alz-vd.ca ou au 819 825-7444. Au plaisir!

En cours

L'Association des aidants naturels de Val-d'Or vous offre gratuitement un café-rencontre tous les mercredis, de 13h30 à 15h30. Chaque rencontre vous donne: de l'information sur un thème, du soutien et un partage de connaissances. Vous devez réserver votre place par téléphone (au 819 859-0853 ou au 819 757-2211. Permettez-vous cette pause bien méritée!

Vous pouvez voir les thèmes sur notre site Web au: aanvd.org

OFFRE D'EMPLOI

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

DOMAINES DE L'INGÉNIERIE, DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DE L'ADMINISTRATION

BÂTIR L'AVENIR DES TRANSPORTS, PLUS QU'UNE CARRIÈRE!

Les défis à relever au ministère des Transports et de la Mobilité durable sont nombreux et stimulants. Intervenant de premier plan dans l'économie du Québec, le Ministère a pour mission de favoriser la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport sécuritaires et accessibles. Vaste organisation, le Ministère emploie plus de 8 500 personnes et gère 31 000 kilomètres de routes et 11 000 structures. Concrètement, le Ministère bâtit, entretient et rend sécuritaires les vastes réseaux de transport routier, maritime, ferroviaire et aérien du Québec tout en innovant et en respectant l'environnement.

De nombreux postes sont actuellement à pourvoir à la Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue (DGAT)

La DGAT établit et maintient des relations harmonieuses avec les organismes du milieu et les usagers de la route. Elle planifie, programme, élabore et réalise des projets de développement, d'amélioration, de conservation, d'entretien et d'exploitation des infrastructures de transport, et ce, en tenant compte des besoins manifestés par les clientèles concernées. Elle contribue ainsi au développement économique et social de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Laissez-vous transporter vers de nouveaux défis et joignez-vous au ministère des Transports et de la Mobilité durable!

PLUSIEURS POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE À ROUYN-NORANDA

- Agent(e) de secrétariat
- Conducteur(-trice) de chasse-neige
- Ingénieur(e) en conception de structures
- Ingénieur(e) en conception de chaussée
- Ingénieur(e) en inspection de structures
- Ingénieur(e) en études et analyses
- Ingénieur(e) en exploitation
- Technicien(ne) en génie civil – en conception de structures
- Technicien(ne) en génie civil – en inspection de structures
- Technicien(ne) en génie civil – en conception de chaussée
- Technicien(ne) en génie civil – assurance qualité, sols et matériaux
- Technicien(ne) en génie civil – conception et dessin assistés par ordinateur (CDAO)
- Technicien(ne) en génie civil – exploitation du réseau

La personne candidate pourrait être admissible au télétravail selon certaines modalités.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES

- Régime de retraite à prestations déterminées
- Environnement de travail dynamique offrant des mandats diversifiés
- Milieu favorisant la conciliation entre le travail et la vie personnelle
- 20 jours de vacances après un an de service
- 13 jours fériés
- Régime d'assurance collective
- Programme d'aide aux employés (PAE)

Pour le corps d'emploi d'ingénieur(e), de nouvelles conditions de travail sont en vigueur :

- Salaire pouvant aller jusqu'à 110 087 \$ (grade standard) ou 125 349 \$ (grade sénior)
- Prime de rétention de 8 %
- Horaire variable de 37,5 heures par semaine
- Service de formation et de développement

POUR POSTULER

Période d'inscription : jusqu'au 9 janvier 2024 à 23 h 59.

Faites-nous parvenir votre candidature dès maintenant en indiquant le type de poste qui vous intéresse à emplois@transport.gouv.qc.ca.

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'information sur le processus de dotation ou sur les attributions de ces emplois : emplois@transport.gouv.qc.ca.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable est fier d'encourager la diversité et considère les candidatures avec équité et dignité, sans égard au genre, à la nationalité, à l'origine ethnique, à la religion, à l'âge, à l'orientation sexuelle ou à tout autre aspect distinctif.

AVIS PUBLICS

Le prochain conseil aura lieu le 8 janvier 2024 à l'hôtel de ville.

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2023-1283 REMBOURSABLE PAR TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DESSERVIS PAR LE SERVICE MUNICIPAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt suivant :

- **N° 2023-1283** décrétant le programme annuel des travaux pour les eaux usées ainsi que la mise à niveau du système de ventilation à la station d'épuration Rouyn-Noranda pour un montant de 167 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 167 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées.

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des immeubles desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.

3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h **du 15 au 18 janvier 2024** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

4) Le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de deux mille trois cent cinquante-huit (2 358). Si ce nombre n'est pas atteint, ledit règlement N° 2023-1283 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5) Le résultat de la procédure d'enregistrement de ce règlement sera annoncé le **19 janvier 2024** à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

6) Ce règlement peut être consulté au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour le règlement N° 2023-1283 :

7) Toute personne qui, le 18 décembre 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans un immeuble desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des immeubles desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10) Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 18 décembre 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 19^e jour du mois de décembre 2023
et publié le 3 janvier 2024

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2023-1284 REMBOURSABLE PAR TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DESSERVIS PAR LES RÉSEAUX D'AQUEDUC MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt suivant :

- **N° 2023-1284** décrétant le programme annuel des travaux – eau potable, le remplacement de vannes de réseau et le retrait annuel des vannes purges résidentielles pour un montant de 249 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 249 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc municipaux.

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des immeubles desservis par les réseaux d'aqueduc municipaux peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.

3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h **du 15 au 18 janvier 2024** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

4) Le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de deux mille trois cent soixante-dix-huit (2 378). Si ce nombre n'est pas atteint, ledit règlement N° 2023-1284 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5) Le résultat de la procédure d'enregistrement de ce règlement sera annoncé le **19 janvier 2024** à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

6) Ce règlement peut être consulté au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour le règlement N° 2023-1284 :

7) Toute personne qui, le 18 décembre 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans un immeuble desservi par les réseaux d'aqueduc municipaux et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc municipaux qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc municipaux depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc municipaux qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc municipaux depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des immeubles desservis par les réseaux d'aqueduc municipaux, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10) Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 18 décembre 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 19^e jour du mois de décembre 2023
et publié le 3 janvier 2024

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLICS

Le prochain conseil aura lieu le 8 janvier 2024 à l'hôtel de ville.

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LES RÉGLEMENTS D'EMPRUNT N^{OS} 2023-1285 ET 2023-1290 REMBOURSABLES PAR TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DESSERVIS PAR LES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté les règlements d'emprunt suivants :

- **N^o 2023-1285** décrétant divers travaux d'aqueduc et d'égouts dont l'auscultation des infrastructures (TECQ), la réfection de l'aqueduc et de l'égout sur l'avenue Québec (développement entre les rues Iberville et Duvernay), la réfection de l'aqueduc et de l'égout dans la ruelle des rues Pinder et Montréal (de l'avenue Fortin à l'avenue Mercier - PRIMEAU), la réfection de l'aqueduc et de l'égout dans la ruelle des avenues Forget et Richard (entre la rue Charlebois et la rue des Oblats - PRIMEAU), la réfection de l'aqueduc et de l'égout dans la ruelle des rues Perreault et Taschereau (de la rue Principale à l'avenue du Portage - PRIMEAU), la réfection de l'aqueduc et de l'égout dans la ruelle de la 9^e Rue (entre les avenues St-François et Châteauguay - PRIMEAU), la réfection de l'aqueduc et de l'égout sur l'avenue Victor (entre les rues Cotnoir et d'Évain) et la protection cathodique par courant imposé (TECQ) pour un montant de 6 392 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 6 392 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux;
- **N^o 2023-1290** modifiant le règlement N^o 2022-1219 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 361 000 \$ concernant la réfection des services municipaux et voirie (rue Desgagnés, quartier de Granada - TECQ) à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux.

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des immeubles desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.

3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h **du 15 au 18 janvier 2024** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

4) Le nombre de demandes requis pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de deux mille trois cent quarante et un (2 341). Si ce nombre n'est pas atteint, lesdits règlements N^{OS} 2023-1285 et 2023-1290 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

5) Les résultats de la procédure d'enregistrement de ces règlements seront annoncés le **19 janvier 2024** à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

6) Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour les règlements N^{OS} 2023-1285 et 2023-1290 :

7) Toute personne qui, le 18 décembre 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans un immeuble desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise dans un immeuble desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans un immeuble desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des immeubles desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10) Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 18 décembre 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 19^e jour du mois de décembre 2023
et publié le 3 janvier 2024

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LES RÉGLEMENTS D'EMPRUNT N^{OS} 2023-1286, 2023-1287, 2023-1288, 2023-1289 ET 2023-1291 REMBOURSABLES PAR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté les règlements d'emprunt suivants :

- **N^o 2023-1286** décrétant divers travaux, soit l'aménagement d'une surface de jeu libre dans le quartier de Cloutier et l'aménagement de l'accès au site et au stationnement de la zone récréative Kiwanis pour un montant de 867 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 867 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N^o 2023-1287** décrétant divers travaux sur des immeubles municipaux, soit la mise à niveau du bâtiment de rangement d'équipements d'entretien du service d'espaces verts dans le quartier de Beaudry, la mise en forme et la réfection du gymnase Denyse-Julien ainsi que des locaux connexes à l'aréna Glencore, la réfection de la plomberie au Théâtre du cuivre, le remplacement des deux (2) unités de déshumidification à l'aréna Jacques-Laperrière et Réjean-Houle, la démolition de la salle électrique sous l'anode de cuivre située sur l'avenue du Lac et l'installation d'un transformateur extérieur, la mise à niveau des installations septiques du Centre communautaire de Bellecombe, le remplacement des aérothermes du grand garage aux travaux publics et la réfection de la toiture et de la porte de garage municipal à Arntfield pour un montant de 1 500 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 1 500 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N^o 2023-1288** décrétant divers travaux sur des immeubles municipaux, soit l'installation d'une nouvelle unité de climatisation au Centre communautaire de Mont-Brun, le changement des contrôles Dimax de divers bâtiments, le remplacement ou l'achat de nouveaux systèmes de sécurité au Service des travaux publics et le changement du système d'alarme incendie à la Caserne 01 pour un montant de 202 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 202 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N^o 2023-1289** décrétant divers travaux sur un immeuble municipal, soit l'aréna Jacques-Laperrière et Réjean-Houle pour l'analyse de la structure et des enveloppes, les plans et les devis pour la réfection de la toiture, des murs et des équipements électromécaniques pour un montant de 265 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 265 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N^o 2023-1291** modifiant le règlement N^o 2021-1168 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 299 000 \$ concernant le déménagement de la Maison des Jeunes (quartier de Destor) et le changement du drain français au bureau municipal de Montbeillard (quartier de Montbeillard) à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables.

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.

3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h **du 15 au 19 janvier 2024** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

4) Le nombre de demandes requis pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de trois mille deux cent quatre-vingt (3 280). Si ce nombre n'est pas atteint, lesdits règlements N^{OS} 2023-1286, 2023-1287, 2023-1288, 2023-1289 et 2023-1291 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

5) Les résultats de la procédure d'enregistrement de ces règlements seront annoncés le **22 janvier 2024** à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

6) Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour les règlements N^{OS} 2023-1286, 2023-1287, 2023-1288, 2023-1289 et 2023-1291 :

7) Toute personne qui, le 18 décembre 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire dans la municipalité, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10) Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 18 décembre 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 19^e jour du mois de décembre 2023
et publié le 3 janvier 2024

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

(articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I – AVIS

Avis est donné à Dany Dionne, 593, 4e Avenue, Val-d'Or, Qc., J9P 1J1 de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de l'Abitibi situé au 900, 7e Rue, Val-d'Or, Qc., J9P 3P8 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

SECTION II – INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 29 novembre 2023 par le greffier spécial dans le dossier numéro 615-32-004197-222.

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période d'au moins 60 jours à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III – INFORMATIONS FINALES

Val-d'Or, le 20 décembre 2023

Isabelle Desforges

Greffière-adjointe de la Cour du Québec

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

(articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I – AVIS

Avis est donné à Janic Demers, 1116, 4e Avenue, Val-d'Or, Qc., J9P 1K2 de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de l'Abitibi situé au 900, 7e Rue, Val-d'Or, Qc., J9P 3P8 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

SECTION II – INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 29 novembre 2023 par le greffier spécial dans le dossier numéro 615-32-004193-221.

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période d'au moins 60 jours à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III – INFORMATIONS FINALES

Val-d'Or, le 20 décembre 2023

Isabelle Desforges

Greffière-adjointe de la Cour du Québec

>1242684



La chasseuse, [195-?].

Photo gracieusement - Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Joseph Hermann Bolduc (081_P.124_S42_P423-155).

NOTRE HISTOIRE EN ARCHIVES

La saison de la chasse

L'intérêt porté à la chasse par la gent féminine en Abitibi-Témiscamingue ne date pas d'hier.

Par Yannick Valiquette, technicien en documentation aux Archives nationales à Rouyn-Noranda

Il y a des signes qui nous indiquent hors de tout doute que l'automne est bien installé en Abitibi-Témiscamingue : la chute des feuilles, l'ensoleillement écourté, la température plus froide et... les immenses sacs de carottes exposés devant des épiceries et commerces sportifs. À l'instar d'autres régions du Québec, la chasse fait partie de l'ADN de l'Abitibi-Témiscamingue. Chaque année, des centaines de personnes se préparent dès le début d'octobre pour aller rejoindre leurs camps de chasse situés aux quatre coins du territoire. L'engouement est tel que dans une ville comme Rouyn-Noranda, les restaurants et autres lieux publics sont visiblement moins achalandés qu'à l'habitude durant cette période.

Si la chasse a d'abord été un moyen de subsistance dès l'arrivée des colons, les raisons pour la pratiquer sont maintenant multiples : certains y voient l'occasion de passer du temps en nature, d'autres espèrent garnir leur congélateur tandis que d'autres encore tentent de se surpasser physiquement. Certains vont même chasser en souhaitant ne faire aucune prise ! Et autant de types de chasse amènent tout autant de types de chasseurs, allant de l'amateur qui veut avant tout passer du bon temps jusqu'au professionnel qui s'équipe avec sérieux pour être le plus performant possible.

On ne se le cachera pas, la chasse est un sport qui est principalement pratiqué par les hommes. Cependant, de plus en plus de femmes s'adonnent maintenant à cette activité avec passion. Comme nous pouvons le constater sur cette photographie d'une jeune chasseuse prise dans les années 1950, l'intérêt porté à la chasse par la gent féminine en Abitibi-Témiscamingue ne date pas d'hier. Après tout, celle-ci fait partie de notre identité culturelle.

Prolongez le plaisir de la découverte : poursuivez votre exploration et profitez d'une foule de ressources en ligne gratuites à banq.qc.ca.



Tous les résidents du Jardin du Patrimoine La Sarre s'unissent pour souhaiter un heureux temps des fêtes à leur famille et amis. Nous serons heureux de vous accueillir chez-nous pour souligner ensemble cette période de l'année. Nous invitons spécialement les personnes âgées seules à venir habiter en résidence et briser la solitude et ainsi passer un

Joyeux temps des fêtes !



100 Place des Pionniers, La Sarre,
Québec J9Z 0A2
819-333-6777
www.lesjardinsdupatrimoine.com

CÉLÉBREZ L'ANNÉE 2024 À BORD DE VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

**COROLLA
CROSS AWD | 2024**



**RAV 4
LE AWD 2024**



À PARTIR DE

107\$
/sem

Transport et
préparation inclus
Taxes en sus

**Venez en faire l'essai chez l'un de
vos concessionnaire Toyota.**

À PARTIR DE

98\$*
/sem

Transport et
préparation inclus
Taxes en sus

*Avec mise de fond de 2 995\$ ou échange équivalent.

Le programme de location au détail est offert par Toyota Canada inc. et est conditionnel à l'approbation de crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont payables en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule en janvier 2024 inclusivement chez un concessionnaire participant de la région de l'Abitibi, où vous pouvez obtenir tous les détails et conditions. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis.

*Offres applicables aux modèles, RAV4 AWD 2024 (BIRFVT-AM00), COROLLA CROSS AWD 2023 (AAABGC-AL00) neufs en stock. Les paiements au mois sont soumis à un taux de location selon la durée de la location. Le prix suggéré du fabricant est de 35902\$/33142\$ avant taxes, montant qui inclus les frais de transport et de préparation, taxes d'air climatisé et droits sur les pneus. Les paiements aux semaines sont soumis à un taux de location selon la durée de location et le premier versement de 109\$/107\$ et l'acompte de 0\$. Taux de financement à la location 7.29%/7.49% sur 64 mois. Franchise annuelle à la location de 20 000km. Frais de 0.07\$/0.07\$/-0.15\$/0.10\$ du Kilomètre excédentaire à la location. Assistance location. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Détails du rabais Fidélité chez le concessionnaire. Des conditions s'appliquent.

GAREAU



1080, 3^e Avenue Est
Val-d'Or
Tél. : 819 825-9000
www.gareautoyota.com

ACCÈS



1355, avenue Larivière
Rouyn-Noranda
Tél.: 819 762-5000
www.accestoyota.ca

AMOS



1151, Rte 111 E.
Amos
Tél.: 819 732-7000
www.amostoyota.com

